

**Les MOUCHES**  
entreront sûrement

même s'il y a des moustiquaires à toutes les fenêtres. Dispensez l'Aeroxon, l'attrape-mouche, muni d'une poignée et d'un robin plus long et plus large. L'Aeroxon est infatigable aux mouches, parce que la colle est odorante et sucrée et qu'elle ne sèche pas. Peut servir 3 semaines.

Aux pharmacien, épicerie et autres colporteurs.

Agente exclusive:  
LA CIE C. O. GENEST & FILS, Limitée, Sherbrooke, P.Q.

**L'Attrape-Mouche AEROXON**  
Prend la Mouche Chaque Foie



**ALFRED B. PELLETIER**  
STATUAIRE  
Manufacturier et Marchand de Monuments et d'Épithaphes  
Pierre égyptienne — Granites — Marbres —

**ST-BASILE,**  
Co. Madawaska, N.-B.  
1er sept. 33.

"Secrets de la Bonne Cuisine"  
Par Sr Ste-Marie-Edith.  
En vente à \$1.25 — à  
L'IMPRIMERIE DU MADAWASKA

**Cleaning De Luxe**

— ECONOMIQUE —  
REDUCTION DES DEPENSES POUR VETEMENTS

C'est le but de toute femme économique. Et il n'y a pas de meilleur moyen d'atteindre ce but que de nous envoyer vos habits tachés, pour un bon nettoyage à sec.

A très petits frais, nous les ferons paraître de nouveau comme neufs. Suivez l'exemple de nombreuses femmes sages et économiques, en nous téléphonant.

Service d'appel et de livraison — Service de blanchissage pour les hommes.

Téléphone 32-21  
Collection et livraison dans toutes les parties de la ville.

**R.-H. RICHARDS**  
27, r. de l'Eglise  
EDMUNDSTON, N.-B.

**L'AFFAIRE LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE**

**L'ASSURANCE-VIE PROCURE:**

- 1—Un fonds disponible au moment du besoin;
- 2—L'argent nécessaire pour faire face aux obligations échéant au décès du père, tels que comptes, hypothèques, taxes et frais d'administration;
- 3—L'équivalent en argent comptant des intérêts du père dans les affaires où il était engagé et qui pourraient perdre de leur valeur après sa mort;
- 4—Un revenu mensuel garanti pourvoyant à la subsistance de la famille.

**Y A-T-IL UNE AUTRE FORME DE PLACEMENTS QUI EN FASSE AUTANT?**

**SUN LIFE ASSURANCE**  
Company of Canada  
Canada's Leading Life Co.  
Ass. en force: \$2,400,000,000  
Actif: \$568,000,000.

**G. T. KENNEDY**  
représentant local  
EDMUNDSTON, N.-B.  
Rue de l'Eglise — Tél.: 120.21

**Les bonnes méthodes augmentent les profits**

Comment, on peut, par les méthodes rationnelles, augmenter les rendements et les bénéfices.

L'un des problèmes les plus urgents en agriculture est d'obtenir de plus grosses récoltes. Il faut pour cela adopter de meilleures méthodes, faire de quoi les rendements baissent à tel point que la culture ne rapporte bientôt plus rien. Pour connaître ces bonnes méthodes, il est essentiel d'entreprendre des recherches scientifiques.

Quel rendement peut-on attendre des récoltes dans les bonnes conditions? Pour répondre à cette question nous donnons ici les rendements obtenus sur la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. Ces chiffres représentent la production de grains et légumes. Nous donnons pour la comparaison les rendements moyens obtenus dans la Province d'Ontario pendant la même période d'années.

Tous nos essais de maïs rendent 160 tonnes par acre sur la ferme expérimentale, le rendement dans l'Ontario ne dépassait pas 93 tonnes. L'avoine a rendu 58.8 boisseaux à Ottawa tandis que la production moyenne de l'Ontario n'est que de 35.1 boisseaux. Le foin a donné le rendement exceptionnellement élevé de 3.53 tonnes par acre sur la ferme expérimentale contre 1.92 tonnes dans l'Ontario. Les pommes de terre ont rapporté 207.7 boisseaux par acre à Ottawa tandis qu'elles ne produisent que 107.7 boisseaux dans toute la province. Toutes les autres récoltes ont produit en proportion.

Mais, nous dirait-on, les frais de production sont plus élevés sur la ferme expérimentale que sur la ferme ordinaire? C'est exact, mais ils ne sont pas proportionnellement plus élevés. Il y a bien des frais qui restent les mêmes quel que soit le rendement par exemple les frais pour le louer ou l'emploi de la terre, les frais des labours, des semailles ou des récoltes, ne varient que peu ou point. Comment peut-on donc obtenir de plus grosses récoltes?

On peut obtenir de plus grosses récoltes en suivant des méthodes plus rationnelles. L'emploi d'un bon engrais, la bonne culture et la bonne semence, le bon drainage, l'application judicieuse de fumières, l'application de pesticides, la répression des mauvaises herbes, des insectes et des maladies nuisibles, toutes ces choses jouent un rôle important dans le rendement de la ferme.

Le sol sur lequel on ne pratique pas un bon engrais s'épuisent beaucoup à la longue, de même que celui qui ne reçoit pas suffisamment de fumières ou d'engrais chimiques, appliqués rationnellement. Il est tout probable que l'emploi des engrais chimiques prendra une grande expansion dans les quelques années qui vont suivre, mais l'emploi intelligent de ces engrais exige l'étude la plus soignée et devrait reposer sur des recherches scientifiques très exactes. Dans une expérience con-

**Les Personnages de l'EXPOSITION MONDIALE du Grain**

**Horace A. Craig**

M. Craig, le vice-président du comité de l'Alberta de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, est Sous-ministre de l'Agriculture pour l'Alberta.

Né à North Gower, Ontario, en 1882, M. Craig reçut son instruction dans les écoles publiques et secondaires de cette province, au Collège d'Agriculture de l'Ontario et à l'Université de Toronto. En 1906 il reçut le diplôme de B. S. A.

De 1906 à 1911, M. Craig a été surintendant des expositions et des instituts de la province de l'Alberta et de 1911 à 1915, surintendant des fermes provinciales. Il fut appelé au poste de Sous-ministre de l'Agriculture en 1915.

M. Craig est membre de la Société canadienne des agriculteurs techniques ainsi que de nombreuses organisations qui s'intéressent aux problèmes de l'agriculture.

**NOTICE OF SALE**

To **Achille Levasseur**, of the Parish of Clair, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, Laborer, and Annie his wife, and to all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 19th day of November, A. D. 1928, and made between Achille Levasseur, and Annie his wife, of the one part, and Alma Boulay, of the other part, and duly recorded in Book K-4 at pages 602, 604 et No. 29774 of the Madawaska County Records:

THERE WILL BE SOLD, for the purpose of satisfying the principal and interest secured by the said mortgage, default having been made in the payment thereof as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on MONDAY, the 14th day of September, A. D. 1931, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in said Indenture of Mortgage as follows:

"ALL that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Parish of Clair, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, bounded as follows: Beginning at a post standing on the line between Lots No. 13 and 12 at a distance of sixty-six rods and two thirds from the base line of Lot No. 13; thence northerly following the division line between Lots No. 13 and 12 to the rear of said lots; thence westerly along said rear line 40 rods to a by-road dividing said lot No. 12; thence southerly following said by-road to a post standing 66 2-3 rods from the base line of the same;

**NOTICE OF SALE**

To **John Robichaud**, of the Town of Campbellton, in the County of Restigouche, in the Province of New Brunswick, Harness-maker, and Annie, his wife, and to all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 21st day of October, A. D. 1929, and made between John Robichaud and Annie, his wife, of the first part, and Julia Haddad, of the second part, and duly recorded in Book 1-3 at pages 773-778 et No. 22818 of the Madawaska County Records:

THERE WILL BE SOLD for the purpose of satisfying the principal and interest secured by the said mortgage, default having been made in the payment thereof as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Tuesday, the 15th day of September, A. D. 1931, at the hour of twelve o'clock noon, all the lands and premises described in said Indenture of Mortgage as follows:

"All that certain piece or parcel of land situate, lying and being in the Parish of Clair, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, and bounded as follows:—Beginning at a post standing on the southern side of the great road, thence running along the said great road easterly "sixty one feet, until it reaches a cross fence at the foot of the hill, thence westerly along the said fence "fifty one feet to another division-line of land formerly owned by Honore Soucy and now owned by the grantors in this Indenture and thence northerly along this latter "line one hundred and thirty five feet to the place of beginning containing seven thousand five hundred feet more or less."

Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated this 27th day of June A. D. 1931.

her  
JULIA X HADDAD  
mark  
Mortgagee.

JOSEPH DAVID  
"Witness"  
J. E. MICHAUD  
Solicitor for Mortgagee.  
8fs-9jt-70.  
8fs-64-105.

**Ste-Rose Du Dégelé**

—M. et Mme Jean Rousseau de Québec, et M. et Mme Thimothée Landry de St-Modeste étaient en visite chez M. Ovide Landry, ces jours derniers.

—M. et Mme Th. Landry de St-Modeste et leurs enfants ont visité M. et Mme Thomas Landry, ces jours derniers.

—M. et Mme E. Boucher de Cabana et Mlle Marie Boucher de Notre-Dame-du-Lac étaient de passage à Ste-Rose chez des parents et amis, dernièrement.

—M. et Mme Téléphore Morais et leur fille Rachel de Trois-Pistoles ont passé quelques jours chez le docteur et Mme J. A. Morais.

—M. et Mme Th. Landry ainsi que Mme Ovide Landry ont fait un voyage à Rivière-du-Loup récemment.

—Mlle Thérèse Morel d'Edmundston visitait son frère, M. E. Morel, dimanche.

**BUREAU DE PLACEMENT:**

Désirez-vous un emploi comme servante dans un hôtel ou maison privée? Donnez-nous votre nom et vos références. Avez-vous besoin d'une bonne servante? Nous pouvons vous en trouver avec de bonnes qualifications.

**GATEAUX FRAIS ET DELICIEUX**  
De La Célèbre Marque "JAMES STRACHAN" de Montréal — Différentes Sortes.

A Vendre Chez  
**PHILIPPE MONETTE,**  
Edmundston, N.-B.

**ECREMEZ UNE CREME EPAISSE**

Un point important que fait ressortir le feuillet 37 — N. S. préparé par la Division de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération du Ministère de l'Agriculture est le fait que c'est le gras de beurre seul qui détermine le montant d'argent que reçoit le cultivateur qui vend sa crème à la beurrière.

Beaucoup de patrons s'imaginent qu'ils reçoivent d'autant plus d'argent que la quantité de crème qu'ils expédient à la beurrière est plus forte, mais ils oublient qu'ils ne sont pas payés que pour le gras de beurre que renferme leur crème.

L'écrémage d'une crème riche est très avantageux pour les patrons sous bien des rapports. Non seulement il en résulte une épargne considérable dans le transport mais le

cultivateur retient pour l'usage de sa ferme une quantité plus forte de lait écrémé.

Pretons par exemple un troupeau de dix vaches produisant en moyenne 4,000 livres de lait, titrant 3.5 pour cent, la production totale de lait sera 40,000 livres et la quantité totale de gras de beurre de 14,000 livres. Lorsqu'on grille l'écrémage pour donner une crème contenant 20 pour cent de gras de beurre, il a expédié à la beurrière 7,000 livres de crème contenant 1,400 livres de gras de beurre, ne laissant pour la ferme que 33,000 livres de lait écrémé. D'autre part, si l'écrémage est réglé pour produire une crème contenant 40 pour cent de gras de beurre, on expédie à la beurrière la même quantité de gras de beurre, c'est-à-dire 1,400 livres, laissant 38,500 livres de lait écrémé que l'on peut employer sur la ferme. On épargne ainsi les frais de transport sur 3,500 livres de lait, et on a d'autant plus de lait écrémé pour l'emploi sur la ferme.

**NOTICE OF SALE**

To **Vitaline Ouellet** of the Parish of Madawaska, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and to all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain mortgage bearing date the first day of May, A. D. 1922, and recorded in Book J-3, Pages 417-421 as number 22759 of the Madawaska County Records, on the second day of May, A. D. 1922, and made between Vitaline Ouellet of the Parish of Madawaska, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, mortgagee, of the first part and Eugene Lajoie of the Parish of Saint-Basile, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Mortgagee, of the other part:

There will, for the purpose of satisfying the principal and interest secured under and by virtue of the said Mortgage, default having been made in the payment thereof as therein and thereby provided, be sold at public auction in front of the Court House in the Town of Edmundston in the County of Madawaska, on Monday, the thirty-first day of August, A. D. 1931, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the following lands and premises in said mortgage, described as follows:

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Parish of Madawaska, County of Madawaska, and Province of New Brunswick, bounded and described as follows: Beginning at a stake standing on the most southerly angle of lot No. 14 granted to Francis Plourde in Range 3, Thence north 48 degrees and 30 minutes west fifty chains. Thence south 41 degrees and 30 minutes west fifteen chains. Thence south 48 degrees and 30 minutes East fifty chains and thence North 41 Degrees and 30 Minutes East Fifteen chains to the place of beginning. Containing 75 Acres more or less and distinguished as Lot No. 13 in Range three, east of Troquois Rier.

"Also all that certain Lot, Piece or Parcel of Land and Premises situate lying and being in the Parish of Madawaska, County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded as follows: Beginning at a post standing on the line between Lots No. 13 and 12 at a distance of sixty-six rods and two thirds from the base line of Lot No. 13; thence northerly following the division line between Lots No. 13 and 12 to the rear of said lots; thence westerly along said rear line 40 rods to a by-road dividing said lot No. 12; thence southerly following said by-road to a post standing 66 2-3 rods from the base line of the same;

and all right, title, interest, dower and tithé to dower, possession, property, claim and demand of the said mortgagors, in, to or out of the said lands and premises.

Held at Law and Executrix  
Mrs. Eugene LAJOIE  
of the estate of Eugene Lajoie and holder of Mortgage  
A. J. DIONNE  
Solicitor for Mortgagee

Les Meilleurs Parfums et Poudres à Toilette sont à la PHARMACIE BREAU Edmundston, N.-B.

**NOTICE OF SALE**

To **Achille Levasseur**, of the Parish of Clair, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, Laborer, and Annie his wife, and to all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 19th day of November, A. D. 1928, and made between Achille Levasseur, and Annie his wife, of the one part, and Alma Boulay, of the other part, and duly recorded in Book K-4 at pages 602, 604 et No. 29774 of the Madawaska County Records:

THERE WILL BE SOLD, for the purpose of satisfying the principal and interest secured by the said mortgage, default having been made in the payment thereof as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on MONDAY, the 14th day of September, A. D. 1931, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in said Indenture of Mortgage as follows:

"ALL that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Parish of Clair, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, bounded as follows: Beginning at a post standing on the line between Lots No. 13 and 12 at a distance of sixty-six rods and two thirds from the base line of Lot No. 13; thence northerly following the division line between Lots No. 13 and 12 to the rear of said lots; thence westerly along said rear line 40 rods to a by-road dividing said lot No. 12; thence southerly following said by-road to a post standing 66 2-3 rods from the base line of the same;

**Pierre 60¢**

**Facile à faire  
Délicieuse à boire**

Avec une boîte de 6 1/2 lbs

**BOUCHONS-CAPSULES FOURNIS GRATUITEMENT**

**RITE-GOOD**  
EXTRAIT DE MALT ET HOUBLON

5 GALLONS DE BIÈRE FORTE ET MOUSSEUSE  
égale à celle des meilleures brasseries.

On n'a qu'à verser le contenu de la boîte de 6 1/2 lbs. dans 5 gallons d'eau chaude on y ajoutant un morceau de levain et du sucre.

Le reste se fait tout seul.

Ones vôtres épicerie ou pharmacien ou directement, frais de mailing payés, sur réception de \$1.40.

St-Lawrence Preserving Co. Reg'd  
QUEBEC, QUE.

thence westerly 40 rods to the place of beginning. Containing 53 2-3 acres more or less.

Bounded on the upper side line by lot No. 13; on the rear by the rear of those lots; in the lower side line by by-road running in a parallel line with side-line of said lot No. 13 and on the front by a part of same lot owned and occupied formerly by one Joseph Berube.

Save and excepting a certain lot of land comprised in the description aforesaid sold and decedé by Vitaline Ouellet and Eugene Lajoie and wife to Jos. P. Morin in the month of November 1923.

Together with the appurtenances

On entend beaucoup parler de fermes épuisées dans bien des parties du pays. Les terres soumise à une culture continue s'épuisent, et voici quelques faits fournis par le Dr F. T. Shutt, M.A., D.Sc., Chimiste du Dominion, Ministère fédéral de l'Agriculture. Une récolte de blé de 25 boisseaux enlevé au sol environ 30 livres d'azote, 12 livres d'acide phosphorique et 7 livres de potasse par année. Une récolte de 200 boisseaux de pommes de terre enlevé au sol environ 42 livres d'azote, 18 livres d'acide phosphorique et 60 livres de potasse.

**Plus de GENS**

**PNEUS GOOD YEAR**  
Vendeur Choisi

**ACHETENT des PNEUS des VENDEURS de GOODYEAR**  
que des Vendeurs offrant toute autre marque

**Goodyear Means Good Wear**

**GOODYEAR**  
FABRICATION CANADIENNE

Plus de gens roulent sur des Pneus Goodyear que sur toute autre marque. (Durant 16 années consécutives, les Goodyears ont eu l'avantage des plus grosses ventes dans le Canada et dans tout l'univers.)

Plus de gens veulent des Pneus Goodyear que toute autre marque. (Dans un vote national pris parmi les automobilistes, 49.29% se sont proposés d'acheter des Goodyears — l'autre moitié des votes a été divisée entre 21 marques.)

Pour des pneus, plus de gens vont chez les vendeurs de Goodyear que chez les vendeurs offrant toute autre marque. (Les vendeurs de Goodyear vendent les pneus que désirent la plupart des gens, donnent la sorte de service que désirent la plupart des gens, ont en assortiment une série complète de genres et de prix.)

Les Goodyears sont marqués à un prix aussi bas que tout pneu que vous auriez l'intention d'acheter. Donc, vu que vous êtes décidé de payer tout de même le prix des Goodyears, pourquoi ne pas vous procurer la qualité des Goodyears? Demandez à votre vendeur qu'il vous faut. Ses réponses vous surprendront. Vous n'aurez pas besoin de chercher ailleurs.